



Cugy, octobre 2021

PLAN DE PROTECTION DE PANDÉMIE POUR LE FESTIVAL DU COURT MÉTRAGE DE CUGY DES 5 ET 6 NOVEMBRE 2021

Nous sommes heureux de vous accueillir dans le cadre de ce 1^{er} Festival Court-Métrage de Cugy. Afin que vous puissiez apprécier notre programme dans des bonnes conditions, nous avons élaboré ce plan de protection. Il respecte les ordonnances et directives de la Confédération et de l'Office fédéral de la santé publique. L'objectif de ces mesures est de protéger les personnes bénévoles, le public et la population d'une infection au coronavirus.

Certificat pour tous à l'intérieur de la salle communale

Vous devez vous munir d'un certificat COVID (pour les plus de 16 ans) valable et d'une pièce d'identité avec photo pour accéder à l'intérieur de la grande salle. Une fois le certificat contrôlé, le port du masque n'est plus obligatoire et il est autorisé de consommer debout. Il n'y a pas de séparation particulière qui sera installée à l'intérieur de la salle. A noter que nous ne disposons pas de stations de test à proximité.

Gestion des flux entrants et sortants

Afin de gérer l'accès à la grande salle, des barrières seront installées sur le perron d'entrée afin de séparer les flux entrants et sortants. 3 personnes sont responsables du contrôle à l'entrée, avec l'application Covid Certificate Check (selon plan d'engagement des bénévoles).

Mesures d'hygiène

A l'intérieur, les bénévoles veilleront à nettoyer régulièrement et de manière adéquate les surfaces et les objets après leur utilisation. De même, une personne sera chargée de vérifier et recharger le gel hydroalcoolique.

Paiement sans contact

Pour réduire les risques de transmission, vous aurez la possibilité de payer également sans contact, soit par carte ou TWINT.

Parking de proximité à disposition

A l'extérieur, deux parkings de proximité sont à disposition du public. Les automobilistes suivront les indications des plantons de circulation engagés par l'organisateur. La capacité totale est de 200 places.

Responsable COVID et communication

La 3 C désigne M. Alexandre Gagnaux, membre de la commission, en qualité de responsable de l'application du plan de protection. Ce plan a été validé et approuvé, lors de la séance de la commission du 27 octobre 2021. La communication se fait au moyen du site www.courtmetragecugy.ch.

L'organisateur : La 3 C, Commission culturelle Cugy